

Pour une gouvernance renouvelée dans le secteur de l'immigration au Nouveau-Brunswick : représentations et mobilisation autour d'un instrument d'action publique

Par Diane Farmer, Nathalie Bélanger et Lori-Ann Cyr

Introduction

Le but de cet article est d'examiner les représentations de partenaires communautaires au sujet des initiatives et pratiques de gouvernance ayant émergé suite à l'introduction d'un instrument d'action publique, nommé l'échelle d'i-préparation, sur le terrain social de l'immigration dans le Nord-Ouest et la Péninsule acadienne au Nouveau-Brunswick. Cette échelle, développée par Diversis, une firme privée sous contrat avec l'Association des municipalités francophones du Nouveau-Brunswick (AMFNB), vise à mesurer le niveau de préparation des communautés qui cherchent à devenir des communautés accueillantes. Il est postulé ici que l'approche véhiculée par Diversis aborde l'immigration à partir de considérations pratiques qui s'inscrivent, tel qu'il en sera question plus loin, dans une réflexion éthique sur la responsabilité de l'intégration. L'étude de cas traitée ci-dessous rentre dans le cadre des travaux en cours de l'Alliance de recherche université-communauté traitant de la gouvernance en situation francophone minoritaire, et dirigée par Linda Cardinal. L'intérêt envers cette question se porte plus spécifiquement sur les savoirs qui sont générés localement, des savoirs qui peuvent potentiellement être mobilisés et intégrés à d'autres contextes dans une réflexion plus large sur le développement des milieux et la gouvernance en milieu communautaire et minoritaire francophone.

Les réflexions sur l'immigration francophone, dans le cas de l'instrument ou de l'échelle d'i-préparation, ont été influencées par deux ensembles de mesures, soit : la stratégie de repopulation du Nouveau-Brunswick d'une part et l'évolution du dossier de l'immigration francophone à l'échelle pancanadienne, notamment avec le *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire de 2006* (Plan stratégique) et la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne de 2008*, d'autre part (Farmer et da Silva 2012 pour une recension récente traitant de la recherche sur l'immigration francophone).

L'accueil de personnes immigrantes invite à l'élaboration d'une approche globale et flexible, visant non seulement les communautés, mais bien avant tout, l'appui aux personnes dans leur parcours migratoire. En ce sens, l'immigration touche à l'ensemble des secteurs d'activité. Ce contexte invite à aborder la gouvernance à partir des acteurs, des représentations, des processus, du dialogue et des conjonctures changeantes des milieux de vie. Pour se faire, il s'agira d'analyser les représentations d'acteurs clés du secteur afin de mieux comprendre comment s'est développée cette thématique de l'immigration francophone à travers l'initiative de Diversis. Nous discuterons de l'évolution de la mise en discours traitant de la gouvernance communautaire en matière d'immigration dans la région du Nord-Ouest et dans la région de la Péninsule acadienne.

Cette étude de cas se base sur l'expérience de douze acteurs qui ont joué un rôle clé soit dans la création de l'échelle ou dans sa mise en œuvre au milieu des années 2000, et plus précisément entre 2006 et 2009. Ils sont parmi celles et ceux qui, à l'initiative de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB), ont consenti à participer au projet qu'elle mettait en place avec l'aide de Diversis. Le projet a été initié par l'Association car celle-ci considérait que pour attirer, accueillir et intégrer de nouveaux arrivants dans les communautés, l'échelon de la municipalité était incontournable, offrant l'avantage de constituer déjà une structure permanente dans l'organisation politique des milieux.

Avant de décrire l'échelle, quelques éléments de mise en contexte sont précisés. Par la suite, le cadre théorique d'analyse des représentations est décrit. Des précisions méthodologiques sont apportées, stipulant notamment que les données analysées ci-dessous sont de type qualitatif et correspondent à des représentations évoquées par les acteurs. Le corps du texte présente ensuite l'analyse des données recueillies auprès des acteurs locaux et conduit à des éléments de conclusion.

L'immigration francophone

L'immigration est devenue une question centrale au sein des milieux francophones en situation minoritaire. Elle a connu un développement sans précédent sur le plan des discours et de la mobilisation politique depuis le début des années 2000, interpellant un très grand nombre d'acteurs – décideurs politiques, ONG et chercheurs. Un bref survol des grands enjeux abordés dans la recherche sur l'immigration dans le cadre de milieux francophones moins exposés aux phénomènes migratoires est utile ici pour bien saisir les éléments clés débattus, et à partir desquels ont émergé, à l'origine, les représentations de la personne migrante et de son intégration par les acteurs locaux. Les enquêtes dont il est question se sont déroulées essentiellement en contexte linguistique minoritaire, bien que les quelques énoncés qui suivent mettent aussi à contribution les résultats de certaines études menées au Québec traitant des structures d'accueil dans les milieux hors métropoles.

Le Projet Metropolis, un réseau d'échanges pancanadien organisé à partir du Secrétariat Metropolis, soutenu par le ministère fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration et cinq centres d'excellence associés aux universités canadiennes, qui disposent aussi d'une organisation sœur au niveau international, a constitué, pendant une quinzaine d'années (jusqu'en 2012), une structure privilégiée ayant donné lieu à un très grand nombre d'initiatives et de mécanismes d'échanges (conférences tenues régulièrement, production de rapports, forums de discussion liés à l'élaboration de politiques, par exemple) entre chercheurs, décideurs et représentants d'ONG¹. Des chercheurs rappellent que le modèle de développement du Projet Metropolis repose essentiellement sur quatre étapes à partir desquelles s'articulent des stratégies d'intervention reprenant cette configuration. Ces stratégies sont ainsi liées au recrutement, à l'accueil, à l'intégration et à la rétention d'ensemble. La mise en discours des étapes du développement de communautés accueillantes en milieu francophone minoritaire s'inscrit d'emblée dans ce modèle, les

¹ Il est à noter que les centres d'excellences sont encore actifs pour l'instant, et que d'autres réseaux se sont constitués depuis la fin de la troisième et dernière phase du Projet Metropolis en 2012.

démarches en matière d'immigration au Nouveau-Brunswick n'y faisant pas exception (Belkhodja et Traisnel 2011; Belkhodja 2011). L'étude qui est présentée ici permet de revenir sur cette période charnière du milieu des années 2000 où bon nombre d'acteurs dans différents milieux se sont mis à explorer ce que pouvait représenter une minorité qui accueille de nouvelles populations².

Au départ, les débats sur l'immigration ont été principalement balisés par la dimension démographique et par les réflexions autour des conditions qui permettraient de transformer les milieux francophones en communautés accueillantes; les acteurs ont alors construit la question de l'immigration francophone au sens d'un projet collectif et d'un enjeu de société. Au Nouveau-Brunswick, comme dans plusieurs autres provinces moins peuplées, l'immigration est un phénomène marginal, comparativement à l'attrait que représentent les villes de Montréal, Toronto et Vancouver. C'est donc sur la question du faible taux démographique des milieux francophones, et ce, dans un contexte provincial de faible attrait de l'immigration, que repose la justification de la stratégie nationale de régionalisation pour laquelle le Nouveau-Brunswick constitue une région ciblée. Cette stratégie est décrite dans le *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire de 2006*, dont il a été mentionné précédemment, élaboré par le ministère fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration et les Communautés francophones en situation minoritaire (CIC-CFSM).

Liée à la notion de l'enjeu démographique des milieux francophones, où l'immigration y serait proposée en tant que réponse à un problème social, la mise en discours sur « les chiffres » laisse peu de place, au départ, à une interrogation quant à la complexité des parcours et à l'expérience, parfois partagée mais surtout singulière, dans les petits milieux francophones (Belkhodja 2005; Gallant et Belkhodja 2005). Ce constat nous permet de mieux apprécier l'intérêt qu'ont suscité les interrogations de recherche gravitant autour de l'insertion au sein des collectivités (définies en relation avec les associations francophones d'une part, et de la particularité d'une telle démarche dans les contextes locaux, d'autre part). Ainsi, une série d'études sur les modèles à explorer en matière de structures d'accueil ont mis en avant la dimension collective des processus en jeu (Belkhodja 2011; Kasparian 2008; Magassa 2008; Paquet 2008; Multris 2009, 2010; Hébert et Wanner 2010). Les travaux précurseurs de Juteau (1999) sur l'ethnicité rappellent que les représentations liées aux frontières identitaires d'un groupe ou d'une nation se saisissent à partir de critères mis en avant et légitimés par le groupe. Elle avance la thèse, reprise abondamment par la suite, selon laquelle les minorités francophones au Canada se sont ainsi constituées, dans leur forme moderne, à partir de rapports sociaux conflictuels avec la société dominante anglo-canadienne et en relation avec la scission du Canada français. Réorganisées en petites sociétés minoritaires, les communautés francophones se demandent alors dans les débats sur l'immigration : « qui accueille qui? Et comment y parvenir? » Les études citées ci-dessus témoignent du potentiel que peut revêtir une stratégie axée sur les rapprochements dans une perspective collectiviste, en

² La synthèse qui suit est tirée de la recension des écrits préparée par Farmer et Da Silva (2012) *Vitalité des milieux, vitalité des parcours. Réflexions sur l'évolution de la recherche sur l'immigration francophone en milieu minoritaire*, présentée lors du Congrès Metropolis de 2012 et disponible sur le site Web de CIC.

soulignant, entre autres, les limites d'une pensée dichotomique du « qui intègre qui » ou « qui s'intègre à qui » dans laquelle se trouve inscrite, au cœur des rapports sociaux, la domination d'un groupe par rapport à un autre.

Un bon nombre d'enquêtes ont été menées par ailleurs sur les spécificités de l'accueil en milieu rural, en région et sur l'accueil en contexte linguistique minoritaire (Roy 2008abc; Vatz Laaroussi 2008; Gallant 2008abc, 2010, 2010-2011). On voit ainsi s'ériger, au-delà des questionnements identitaires, une réflexion sur le développement régional qui intègre des préoccupations éthiques. Peut-on se présenter en tant que communauté accueillante? Que faut-il mettre en place pour soutenir les parcours de migrants dans un milieu donné? Comment penser l'accueil dans les petits milieux (Belkhodja et Vatz Laaroussi 2012)? Les recherches en contexte francophone ont souligné, entre autres, l'importance de développer des modèles de coopération pour contrer les effets dévastateurs de la compétition dans les petits milieux, ainsi que l'avantage d'une approche multisectorielle lorsqu'il s'agit de soutenir les parcours migratoires des individus. L'échelle i-préparation, tel qu'il en sera davantage question ci-dessous, entend justement dresser un portrait juste des communautés quant à leur degré de préparation à l'accueil au regard de multiples critères.

L'introduction de l'échelle d'i-préparation prend forme à un moment où les acteurs du milieu ont encore peu de repères mais montrent généralement un grand enthousiasme en matière d'immigration. Devant l'incertitude économique que vivent certaines régions, ils ont à « faire travailler les mentalités » précise un autre. Mais que veut dire intégrer? Qui s'intègre à qui? Comment appuyer les parcours migratoires particuliers? Comment partager la responsabilité de l'immigration dans un contexte qui interpelle une pluralité d'intervenants travaillant dans des contextes que l'on ne souhaite plus cloisonnés? Aujourd'hui, de nombreuses pratiques du milieu et des recherches illustrent bien à quel point, pour saisir une situation, il faut pouvoir l'étudier à partir des propriétés empiriques et contextuelles qui la définissent. Les enquêtes statistiques (Houle et Corbeil 2010) révèlent, par ailleurs, que certaines populations issues de l'immigration sont particulièrement touchées par le chômage, notamment les personnes issues de l'Afrique subsaharienne et les jeunes. Il s'avère ainsi d'autant plus important de réfléchir aux représentations et pratiques d'accueil et d'intégration, tant d'un point de vue humain et éthique qu'économique et social.

Cadrage théorique : La gouvernance communautaire dans les milieux francophones en situation minoritaire

L'immigration est devenue une question d'importance pour certains acteurs dans les milieux francophones en situation minoritaire, notamment au Nouveau-Brunswick, suivant la stratégie de repopulation et la publication du *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire de 2006* (Plan stratégique) et de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne de 2008*. En ce sens, il est donc possible d'aborder cette thématique en tant que problème public que construisent acteurs individuels et collectifs. Prenant exemple sur les travaux de Cefai (1996), il est possible d'analyser la construction d'un problème public en quatre temps : 1) un problème, qui ne concerne qu'au départ que quelques personnes, est porté

par des protagonistes qui le documentent, l'inscrivent dans la sphère publique; 2) cette émergence de discours crée en tant que telle l'arène publique constituée de différents champs institutionnels, organisationnels et dans laquelle le problème se construit; 3) le problème public est alors mieux défini, reformulé au carrefour des différents champs et protagonistes, se stabilise et devient reconnu; 4) la « carrière d'un problème public » peut aboutir à différents scénarios, et notamment donner lieu à un programme d'action, des arrangements, des promesses ou autres. Dans ce cas-ci, les acteurs d'abord concernés par l'immigration, au premier plan, sont bien évidemment les personnes migrantes elles-mêmes, qui devraient, en théorie, être parties prenantes des processus de décision et d'insertion, mais qui s'avèrent encore peu présents parmi les acteurs clés que nous avons rencontrés. Ce sont l'Association des municipalités francophones du Nouveau-Brunswick (AFMNB), Diversis, les municipalités et des regroupements de municipalités, le Secrétariat de la croissance démographique ainsi que des acteurs individuels pivots dont il sera aussi question ci-dessous, qui sont ici mobilisés autour d'enjeux liés à la démographie et au développement régional. Ces différents acteurs arrivent sur scène ou dans l'arène sociale à des moments précis : si l'AFMNB porte le projet au début et réussit à convaincre huit municipalités francophones sur un total de 45 à participer au projet mené par Diversis, le gouvernement poursuit l'initiative et souhaite investir dans les services d'accueil et d'établissement dans toutes les municipalités. Or, faute de moyens, ce dernier opte pour la création de grands centres ou associations multiculturelles à l'image de ce qui se fait dans les communautés anglophones. C'est cette approche qui a conduit à la création des centres tel que le Centre de ressources pour nouveaux arrivants au Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick (CRNA), le Centre d'accueil et d'accompagnement francophone des immigrants du Sud-Est du Nouveau-Brunswick (CAFI), le Comité d'accueil et d'établissement des nouveaux arrivants de la Péninsule acadienne (CAEINA). C'est notamment dans ces centres que nous avons rencontré la plupart des acteurs clés au printemps 2011. Dans ce contexte, l'AFMNB s'est retirée du dossier puisqu'elle ne souhaitait pas la création d'autres structures dont la pérennité n'était pas assurée et préférait l'organisation de services par regroupement de municipalités. L'échelle d'i-préparation développée par Diversis, que l'on peut lire comme instrument et inscription du problème public, vise à appuyer les milieux intéressés par ou nouvellement exposés à l'immigration en tenant compte de considérations pratiques et éthiques telles que mentionnées plus haut, et à créer l'arène publique dans laquelle le problème est construit et débattu.

L'échelle d'i-préparation permet de situer les communautés quant à leur capacité à accueillir, à retenir et à intégrer des personnes immigrantes basée sur une approche de type communautaire et participatif. Elle se présente sous la forme d'un système de points et vise à dresser un portrait réaliste à une municipalité intéressée à accroître sa capacité d'accueil. Cette échelle, marque déposée de Diversis, est décrite en détail dans l'annexe 1.

Sur le plan de la recherche, et avec un peu de recul, l'échelle d'i-préparation peut être considérée en tant qu'instrument d'action publique structuré par les acteurs et émergeant dans un paysage politico-social spécifique qui s'inscrit dans le mouvement de recomposition de l'État, lequel cherche à recentrer son contrôle à travers de nouveaux

mécanismes de gouvernance qui se veulent neutres, transparents et redevables aux citoyens (Lascoumes et Le Galès 2004 : 24). En ce sens, on peut penser que l'échelle représente un instrument d'innovation qui renvoie, selon la synthèse effectuée par Normand (2010), à un processus non linéaire (Mulgan 2007), porteur d'un certain apprentissage social (Goldenberg. 2004) et mis en place par des acteurs soucieux de répondre à un problème et d'y apporter des solutions dans un contexte bien précis. Selon Mulgan, une innovation sociale représente « *new ideas that meet unmet needs* » (Mulgan 2007 : 4).

La gouvernance est entendue, dans le cadre de cette étude de cas, comme un processus de collaboration où le but est de mettre en commun des ressources dans le contexte d'un nouvel alignement qui se veut plus horizontal que vertical entre l'État et les groupes sociaux divers (Cardinal 2011). C'est dans ce processus non linéaire que la gouvernance de type communautaire se laisse voir ou devient visible, lors des écueils à surmonter, des défis à relever et des ententes à conclure. En analysant les représentations des acteurs clés de la mise en œuvre de l'échelle d'i-préparation, qui reviennent sur leurs expériences et initiatives quelques années après, ce sont ces moments qui deviennent visibles.

Méthodologie

Cette étude de cas s'inscrit dans le projet plus vaste d'une Alliance de recherche Université-Communauté (ARUC) dont le but est de mieux comprendre et intégrer les efforts des milieux communautaires francophones en Ontario et au Nouveau-Brunswick d'innovation sur le plan de la gouvernance. Les acteurs et regroupements des communautés francophones interagissent désormais selon diverses modalités de gouvernance avec les acteurs étatiques. Celles-ci peuvent prendre la forme de la décentralisation, de feuilles de route³, de plans d'action ou stratégiques, de la gestion axée sur les résultats et de la reddition de comptes (Forgues 2007; Cardinal et Hudon 2001). Dans ce contexte, les partenaires communautaires et universitaires dont nous faisons partie ont identifié six pratiques qu'ils ont développées dans le domaine de la gouvernance communautaire. Elles constituent des formes potentiellement innovatrices dans le domaine du développement et témoignent éventuellement de la créativité des groupes au sein d'une économie changeante et axée sur le savoir. Il a fallu, dans un premier temps, identifier et dresser le profil de ces pratiques potentiellement innovantes, et, dans un deuxième temps, affiner la compréhension des mécanismes de gouvernance et de partage des connaissances grâce à des études de cas plus détaillées. À partir d'une approche inductive, une méthode par entretien en petit groupe a été privilégiée réunissant participants, co-chercheurs communautaires et universitaires. Ces entretiens ont souvent pris la forme de conversations à plusieurs où les représentations sont discutées, croisées à la lumière des questions vives et d'actualité dans le champ de l'immigration et de l'intégration dans les communautés. Le fait que la principale conceptrice de l'outil participait à ces échanges permettait d'approfondir les thèmes discutés et d'avoir une discussion plus poussée tout en laissant place à une certaine distance critique.

³ Les feuilles de route s'inscrivent dans un système de gestion axée sur les résultats où des objectifs et indicateurs de rendement sont prédéfinis et par la suite mesurés.

La suite de cet article décrit l'une de ces études de cas qui met d'abord en scène l'AFMNB avec sa pratique des *feuilles de route municipales* dont l'objectif était d'identifier les services d'établissement disponibles aux personnes immigrantes francophones et d'appuyer de nouvelles stratégies d'intégration des immigrants aux milieux minoritaires francophones. S'est rapidement joint à cet acteur institutionnel la firme Diversis et nombre d'acteurs de terrain dont il sera question dans la suite du texte.

Nous nous sommes demandé comment se construit la question de l'immigration dans les discours d'intervenants. Les travaux classiques de Berger et Luckmann (1986) rappellent que la construction de la réalité sociale se vit d'abord en face à face objectif dans la durée, transcende alors la quotidienneté et tend à se cristalliser. Les individus ne sont plus en présence les uns des autres mais le sens demeure et s'inscrit dans le tissu ou la trame sociale, dans les normes, dans le réel, dans ce que l'on tient pour la réalité. Cette réalité ne doit pas être vue comme étant figée pour autant. Les travaux de Giddens (1987) sur la réflexivité notamment, mettent en avant l'idée de mouvement et de changement entre strates, des acteurs vers l'État et inversement, des États vers les acteurs, et plus largement d'un travail continu de réinvestissement dans la construction de la réalité sociale qui serait le propre des contextes d'aujourd'hui. Ces derniers seraient ainsi inscrits dans un mode perpétuel de transformations, alimentées par ce travail réflexif. Les entrevues menées nous ont permis d'étudier les représentations sociales issues des pratiques locales liées à la prise en considération de l'immigration dans les milieux francophones. L'analyse qui suit se décline en trois temps et traite des problèmes suivants : la légitimité de la question de l'immigration, l'examen des conditions liées à la planification de stratégies d'accueil, et enfin, l'évolution des discours mis à l'épreuve dans les échanges entre intervenants sur le terrain.

1. La naissance d'un instrument et l'inscription d'un problème dans une arène publique : La question de la légitimité

Contrairement aux réalités des métropoles canadiennes, la prise en considération de l'immigration dans les milieux du Nouveau-Brunswick dont il est ici question ne s'est pas produite en réaction aux flux migratoires mais bien dans l'anticipation de tels mouvements de population. La légitimité de l'immigration se pose alors quelque peu différemment dans ce contexte particulier. La question porte moins sur l'ajustement envers un changement perceptible que sur l'idée d'imaginer et de construire une « nouvelle » catégorie sociale. Qui sont alors les acteurs qui imaginent leur milieu autrement? Mais d'abord, d'où provient la volonté de changement à l'origine? Dans le cas de l'échelle d'i-préparation, tel que déjà avancé, ce sont les municipalités, soutenues par le palier fédéral, qui prennent la tête du leadership en la matière. Le projet entre l'Association des municipalités et Diversis constituait une réponse aux enjeux démographiques et économiques aigus, notamment dans les régions rurales de la province, d'où l'attrait de l'immigration comme « solution » à ce contexte de crise. Ce constat est unanime dans les propos des participants. Par exemple :

On s'intéresse depuis toujours je dirais à l'enjeu du développement économique régional et dans ce contexte-là, l'immigration est apparue comme étant, au niveau des ressources humaines, un facteur important dans le développement économique régional (Ginette, p. 3).

Cet extrait offre un premier cadrage à l'orientation de la question décidément tournée vers des motifs économiques.

Les acteurs se sont heurté à un premier obstacle symbolique, soit l'absence de référence à l'immigration tant dans les discours officiels de la province qu'au sein des populations locales. En relatant les étapes d'élaboration de l'échelle d'i-préparation, l'auteure de l'outil commente ainsi ce vide discursif :

Puis ça été un processus très long [...] Parce qu'au Nouveau-Brunswick, à l'époque, rares étaient, et même à l'époque de Bernard Lord, rares étaient les politiciens qui mettaient le mot 'immigration' dans les textes. [...] c'était quand même quelque chose de nouveau, et puis, il fallait y aller avec délicatesse. C'était au moment de la prise de conscience que les populations diminuaient (Lori-Ann, p. 13).

Du côté des municipalités, on constate également une sensibilité variable envers cette catégorie en émergence que constitue l'immigration. C'est ainsi qu'à l'origine, l'Association des municipalités francophones du Nouveau-Brunswick a cherché à vérifier les dispositions des communautés face à l'immigration. Dans cette perspective, ladite association avait fait appel à l'expertise de Diversis. C'est ce à quoi réfère l'auteure de l'échelle :

Donc dans un premier temps, on était impliqué dans un projet avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick [...]. Donc on devait vérifier auprès des municipalités qui étaient intéressées à travailler en immigration [...] Donc, on nous avait demandé de faire une consultation auprès de ces communautés pour voir un peu leur niveau de préparation. Qu'est-ce qui devait être fait et tout ça [...] Et puis quand on sortait des rencontres, on avait toujours la réflexion [...] il me semble qu'il y a des communautés qui sont plus prêtes à accueillir et intégrer des nouveaux arrivants que d'autres (Lori-Ann, p. 1-2).

Ces propos illustrent la nouveauté de la question, de même qu'un certain réalisme qui viserait à développer une mesure qui capterait les divers degrés de développement requis dans l'élaboration de communautés accueillantes.

Les entrevues réalisées nous ont permis de constater que les acteurs institutionnels présents dans le secteur de l'immigration étaient principalement des gens ayant vécu au Nouveau-Brunswick une grande partie de leur vie. Ce sont des « locaux ». Ils avaient par ailleurs en commun d'avoir beaucoup voyagé ou travaillé au plan professionnel dans la coopération et les relations internationales.

C'est le cas de l'auteure de l'échelle d'i-préparation, qui précise dans l'extrait suivant avoir construit cet outil en s'inspirant de ressources créées dans le secteur du développement international.

Donc je faisais des lectures puis à un moment donné, je me suis dit une communauté en fait, qu'est-ce qu'elle a besoin pour réussir? Elle a besoin

d'un capital humain fort, un capital politique aussi, un capital social, un capital physique et un capital économique. Donc c'est cette combinaison de ces quatre capitaux. [...] la Communauté européenne [...] avait fait des benchmarks. Il y avait, en tout cas, certaines études et tout ça et puis on essayait d'extraire [ce dont] la communauté avait besoin sous ces quatre catégories-là pour mieux accueillir et intégrer les nouveaux arrivants (Lori-Ann, p. 3-4).

La conceptrice intègre à la fois un regard de l'intérieur et une certaine distance quant à la réalité de terrain; ce qui lui permet de développer un outil « qui colle bien au contexte » tout en permettant potentiellement aux municipalités d'imaginer l'accueil autrement.

2. Se lancer en immigration : la question de la planification

Les discours sur l'immigration s'inscrivent dans une logique administrative. L'échelle d'i-préparation et les débats plus larges auxquels prennent part les municipalités visent à répondre à ce deuxième problème que constitue la planification de l'accueil. L'échelle d'i-préparation sert d'outil cartographique visant à rendre compte de l'individualité des milieux et de l'intérêt inégal envers la question de l'immigration.

Dans un tel processus, la première phase fut celle de l'identification des municipalités susceptibles d'être intéressées par l'immigration. Ensuite, vint la consultation qui consistait à recueillir les données qui permettaient de situer chaque communauté quant à certaines questions liées à l'immigration et à son degré de préparation.

On avait déjà eu quelques demandes, on savait qu'il y avait des besoins dans certaines régions où le nombre de nouveaux arrivants était plus grand. Donc, ça été la première étape : recruter les municipalités. Par la suite, [...] l'objectif c'était de faire le projet en plusieurs étapes. [...] C'est un processus. Donc la première étape c'était un peu quel est l'état de la situation dans la municipalité ou dans la communauté. Est-ce qu'il y a effectivement, à l'heure actuelle, des nouveaux arrivants? Qu'est-ce qu'ils font? Est-ce qu'il y a des pénuries de main-d'œuvre? Dans quel secteur? Quelles sont les opportunités aussi? Donc quelles sont les offres d'emploi [...] Donc c'est certain que la question économique est toujours très importante. [...] Et puis on avait choisi l'approche d'aller rencontrer ceux qu'on appelait les champions communautaires (Lori-Ann, p. 31).

Soulignons ici la référence explicite à l'économie, ce qui annonce le rôle clé pressenti des employeurs dans le dossier de l'immigration.

À partir de ce coup de sonde que représentait la première phase, des feuilles de route (phase II) ont été produites pour chaque municipalité participante, lesquelles s'insèrent dans une logique ou un système de gestion axée sur les résultats. Que souhaitent réaliser les municipalités, à partir de quel échéancier? Une phase III concernant la mise en œuvre des activités retenues a été pensée, ainsi qu'une phase IV de mise en œuvre d'activités dans l'optique de l'atteinte des résultats. Au moment de cette dernière phase, notons que le gouvernement a choisi de travailler davantage sur une base régionale plutôt que municipale.

L'échelle d'i-préparation s'inscrit dans une logique instrumentale de l'action publique. En tant qu'outil de planification, elle offre l'avantage d'offrir aux décideurs des moyens permettant d'étayer les stratégies d'action dans le temps et en fonction de secteurs d'intervention. Mais cet outil comporte aussi le risque d'être interprété comme formule prescriptive dans l'élaboration de communautés accueillantes, alors que la raison d'être de l'échelle sert davantage le dialogue qu'elle peut susciter au sein d'acteurs du milieu. Les entrevues que nous avons menées, alors que quelques années s'étaient écoulées, ont mis en valeur l'idée largement partagée que l'échelle d'i-préparation a servi d'élément déclencheur à la réflexion dans bien des localités. Elles ont aussi illustré que le tournant plus économique donné aux réformes en matière d'immigration a eu une influence marquée sur les directions prises par les acteurs sur le terrain, ce qui nous amène au troisième temps de l'analyse présentée.

3. L'évolution des discours mis à l'épreuve sur le terrain

L'échelle d'i-préparation s'inscrit au départ dans une perspective d'ingénierie sociale, qui inclut la prise en considération de nombreux facteurs dans une immigration réussie. Ceci correspond aussi à la vision véhiculée dans le Plan stratégique de 2006 et les documents précurseurs qui ont encadré le dossier de l'immigration francophone depuis la fin des années 1990. Les acteurs sur le terrain sont toutefois rapidement confrontés aux réalités d'un contexte précaire au plan socio-économique, ce qui affectera les possibilités de mise en œuvre d'une approche globale du développement humain. Une série de thèmes sont évoqués lors des entrevues qui illustrent la difficulté « de penser l'immigration ».

Les participants à l'étude évoquent un sentiment d'urgence devant la difficulté de maintenir le poids démographique des communautés. En réaction à la dénatalité, un intervenant décrit la tendance à se tourner vers l'immigration comme transformation permanente (souhaitée ici plus qu'actualisée) : 'alors, nous, on n'a pas le choix de se tourner vers l'immigration, vers des nouveaux arrivants pour maintenir une population stable ici (André, p. 14).

À cela, un autre participant renchérit sur la compétition que représentent les régions urbaines :

[...] Puis c'est quand tu commences à voir les chiffres, les changements démographiques 50 pour cent de la population va être à la retraite en 2015, qu'est-ce qui va rester? Je veux dire, oui, il y a un haut taux de chômage mais s'ils ne peuvent pas avoir d'emplois là, ils vont aller ailleurs (Patrick, p.31-32).

Les participants ont aussi évoqué une résistance locale vis-à-vis de l'immigration qui se trouverait alimentée par le contexte socio-économique. Il est probable qu'elle soit également tributaire du fait que l'immigration s'inscrit dans une stratégie d'ensemble de repopulation, et donc d'appel au retour à la région. On se retrouve ainsi devant des populations en compétition pour un nombre d'emplois insuffisant. La question qui refait surface est celle de la construction de critères de légitimité. Une telle représentation influencera le cours de l'action.

Il y a une région [...] où il y avait un contexte économique très difficile. Donc c'est certain que pour ces gens-là, sans que ce soit dit nécessairement de façon très ouverte, [...] on sentait, dans la communauté, et dans certains groupes de la communauté, je devrais dire, des inquiétudes à ce qu'on ait des gens en chômage, est-ce que ça veut dire qu'on n'aura pas au moins accès à ces emplois-là [...] Donc il faut axer le recrutement sur les besoins. Si on a, dans notre région, une pénurie de main-d'œuvre dans un secteur, là c'est très bien vu. C'est positif pour la communauté (Ginette, p. 13).

On se retrouve ainsi parfois face à un discours où les acteurs du milieu se voient contraints de présenter l'immigration sous le registre d'une réponse aux besoins de la communauté. Bref, il est question de viser une immigration de type économique. Ceci s'inscrit tout à fait dans le cadre actuel des réformes en immigration au Canada. Dans ce contexte, certaines entreprises de la région ont recours à l'immigration temporaire qui permet de faire venir les travailleurs saisonniers. Ce recours à l'immigration temporaire constitue un compromis qui favoriserait le développement économique sans toutefois « inquiéter » la population locale. Ces témoignages viennent corroborer les analyses à plus grande échelle qui documentent les tendances actuelles au Nouveau-Brunswick, comme ailleurs au Canada, vers une immigration plus ciblée s'inscrivant dans la représentation d'un modèle circulaire de mobilité (Belkhodja 2011).

D'autres enjeux se sont posés, dans lesquels se trouvent imbriqués la dualité linguistique de la province ainsi que les représentations de la diversité culturelle :

Une des démarches que nous, on voulait poursuivre c'est qu'il y a déjà des associations multiculturelles qui n'étaient pas très présentes dans nos communautés. Et nous, on disait la municipalité a un rôle à jouer à mobiliser, à se préparer elle-même, bien sûr, et à mobiliser les intervenants autour de cet enjeu-là qui est l'intégration de nouveaux arrivants et la diversité culturelle au sens large. [...] Donc nous, on voulait que les municipalités assument un leadership dans ce dossier-là. Ça été difficile. Ce qui a été difficile c'est qu'il y avait au niveau provincial un réseau d'associations multiculturelles qui, comme je le disais, était très peu présentes dans les régions francophones en particulier, peut-être à l'exception de la région du grand Moncton. Très anglophones aussi. Et donc les dirigeants de ces organisations-là n'ont pas bien accueilli l'implication des municipalités ou le leadership que les municipalités voulaient assurer. [...] En fait, je ne peux pas dire qu'il est vraiment résolu. La province a pris position en faveur des associations multiculturelles. [...] Donc nous, notre rôle a diminué dans le dossier à partir peut-être de la troisième année. Donc ça affaiblit le rôle des municipalités dans le dossier (Ginette, p 15-16).

Cette impulsion de l'AFMNB se trouve, si l'on peut dire, minorisée dans le contexte provincial de reconnaissance des organismes multiculturels qui travaillent à l'échelle provinciale. L'AFMNB défend un nouveau modèle de gouvernance des municipalités et voyait l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants intégrés à ce modèle, et non à

un dossier relevant essentiellement des associations multiculturelles qui ont d'ailleurs moins d'emprise dans les milieux francophones.

Dans l'étape de mise en œuvre, on remarque tout de même qu'il y a une continuité en ce qui a trait à la volonté de mobiliser la communauté et à la responsabilisation partagée des intervenants de différents secteurs concernés par l'intégration. Autant dans le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick que dans la Péninsule acadienne, le but était d'identifier ce qui faisait défaut au niveau de l'offre des services susceptibles d'appuyer une immigration réussie. Dans les deux cas, la mise sur pied de centres d'accueil pour les nouveaux arrivants qu'une intervenante décrit comme « non lucratifs, non confessionnels, apolitiques, voire non conventionnels » (Fauve p. 1) semble avoir été privilégiée.

Malgré les défis présentés ci-dessus, autant au niveau de l'échelle d'i-préparation que du projet d'immigration, les résultats du processus sont tangibles. La décentralisation de l'immigration vers une échelle locale et régionale et la collaboration entre municipalités constituent une alternative aux modèles compétitifs des grands centres. Les études sur l'immigration hors des grands centres font état de l'importance des approches concertées et inversement, des effets négatifs (perdant-perdant) de la compétition, pour une installation durable (Laaroussi *et al.* 2007; Vatz Laaroussi, Gallant et Bernier 2011). L'initiative dont il est question révèle la sensibilité des acteurs locaux à cet effet. Elle a conduit au partenariat entre l'Association des municipalités et Diversis, et a abouti à un travail d'ensemble et à des activités d'entraide entre municipalités et communautés. L'appui d'une localité du nord du Nouveau-Brunswick vers une municipalité située dans le sud de la province est jugé significatif à cet égard. La rencontre d'intervenants issus de secteurs différents d'activités au sein d'une région pour aborder la question de l'accueil de jeunes à l'école et dans le milieu est un autre exemple cité « que ce soit les municipalités, le district scolaire, la régie de santé, et d'autres intervenants communautaires. Donc ça se faisait vraiment de façon intégrée » (Lori-Ann, p. 12-13).

La « carrière du problème public » : Aboutissements et retombées

L'expérience de l'échelle d'i-préparation a apporté beaucoup en matière de changements autant au niveau local qu'au niveau régional. Cette initiative a incité les acteurs locaux à se donner une lecture plus pratique de ce que cela peut vouloir dire que d'être une minorité qui accueille de nouvelles populations. Elle a également initié un esprit de collaboration entre différents organismes qui s'occupent de l'immigration au sein de la province, tel que le rapporte un autre des acteurs interviewés (Al, p. 12). Tandis qu'un autre précise :

Bien juste l'idée du modèle, je crois que c'est innovateur en soi. L'idée d'avoir une échelle qui pourrait être personnalisée pour chaque municipalité, c'est ce qui fait la grande différence parce que c'est rare que tu vois ça (Patrick, p. 45).

Mise à part cette prise de conscience d'en bas, la retombée la plus importante de l'échelle d'i-préparation est d'avoir abouti à la création des liens entre municipalités et communautés en vue de travailler à un projet commun.

Les intervenants ont souligné qu'aucune autre initiative n'avait pu réunir les secteurs qui étaient susceptibles d'intervenir dans le champ de l'immigration jusqu'alors. Ce rapprochement est une retombée palpable comme d'aucuns l'affirment dans les citations suivantes :

Si vous me demandez c'est quoi la plus belle réussite, c'est celle-là, d'avoir rassemblé les trois communautés, parce que pour nous autres, c'est un tour de force (Lyne, p. 30).

Moi, je dirais que c'est d'apprendre à travailler ensemble qui a été le summum de tout ça parce qu'au début, on ne s'enignait pas pour ça. Alors le fait d'avoir travaillé ensemble, d'avoir appris à connaître les autres intervenants des communautés et puis communiquer et se parler puis en arriver à faire ensemble un beau projet comme celui-là je dis que c'est la retombée la plus importante c'est celle-là. Personnellement, je crois à la Péninsule, et puis à travailler à un projet [...] rassembleur. Et puis j'ai l'impression ou le sentiment que ça sème, ça donne des idées aux autres parce qu'il y a d'autres organismes maintenant qui travaillent ensemble (Lyne, p. 57).

Si la création de liens et de collaborations est largement évoquée, les visages de l'immigration ressortent peu des discours. La référence à la communauté reste très forte. Il ne s'agit pas d'un jugement à porter dans ce cas sur les individus mais bien sur les glissements qui s'opèrent dans les rôles à jouer par les acteurs institutionnels, pourtant porteur d'innovation, dans la complexité des interactions que sous-tendent les négociations *in situ* sur le terrain des rapports communautaires.

Tout de même, les discussions et débats sur l'immigration ont ouvert de nouveaux espaces de possibilités; cela se manifeste du fait que celle-ci s'est imposée comme catégorie sociale au Nouveau-Brunswick. Un comité directeur fédéral, des acteurs économiques, des groupes et institutions religieuses, des agences et centres régionaux témoignent de cette nouvelle réalité. On perçoit ainsi que la légitimité de l'immigration n'allait pas de soi au départ. Une légitimité conquise certes, mais fragile.

Conclusion

Le but de cet article était de mieux comprendre les pratiques de gouvernance et d'innovation en matière d'immigration au Nouveau-Brunswick en recourant à une analyse des représentations d'acteurs sociaux centraux issus de deux régions de la province et ayant joué un rôle clé. C'est en recueillant leurs représentations suite à l'insertion d'un instrument d'action publique, appelé ici l'échelle d'i-préparation, que cette thématique fut abordée, selon les travaux de Cefai, en tant que problème public que construisent acteurs individuels et collectifs. Il apparaît que l'échelle d'i-préparation a servi de déclencheur à un secteur de gouvernance alors en pleine ébullition. Cette échelle est un instrument cartographique, si l'on veut, à partir duquel il devient possible pour les décideurs de tracer un portrait de leur milieu s'inscrivant dans une réflexion sociale, politique et identitaire sur les enjeux de l'économie locale et les pratiques liées à l'accueil de personnes migrantes. En ramenant la question de l'accueil à la dimension de capitaux (humain, politique, économique et physique) cela conduit à contrer les visions naïves de

l'immigration (Gallant 2008ab), et à promouvoir une représentation axée sur l'accès aux ressources matérielles et sur la responsabilité partagée de l'intégration dans un contexte qui réunit une pluralité d'acteurs. L'outil repose sur des connaissances antérieures intégrant plusieurs mesures de développement mises à l'épreuve dans le cadre d'outils internationaux, et l'expertise des concepteurs, tant au plan du développement international que local, et de leur inscription dans la francophonie.

La variable « temps » entre le moment où cet outil a été expérimenté et la période où s'est déroulée notre enquête a fait en sorte que nous avons dû ajuster notre protocole de recherche. Ainsi, nous avons alors cherché, à travers les représentations d'acteurs clés, à comprendre l'influence du travail de Diversis et de l'échelle d'i-préparation plutôt qu'à documenter la mise en pratique spécifique de l'instrument. C'est ce qui nous a incités à initier un travail réflexif auprès des participants et au sein de notre équipe qui inclut la conceptrice de l'outil et responsable de la démarche auprès des municipalités francophones du Nouveau-Brunswick. Nous avons en effet cherché à comprendre les représentations liées à la démarche de Diversis et le travail de reconstruction dont elles font l'objet, reconnaissant ainsi que le savoir est construit socialement et que les effets se déploient, de manières indirectes, le plus souvent, sur une période longue (Levin 2008). La participation de notre partenaire du milieu au sein de l'équipe de recherche a rendu possible la tournée que nous avons réalisée auprès d'acteurs institutionnels clés. Mais surtout, cette collaboration a permis de poser un regard de l'intérieur à partir duquel il a été possible de développer une relation de confiance et d'échange lors des entretiens réalisés.

L'échelle d'i-préparation a incité les acteurs locaux à se donner une lecture pratique de ce que peut vouloir dire être une minorité qui accueille de nouvelles populations. Elle a initié un esprit de collaboration entre organismes et entre municipalités. Le modèle en soi est innovateur dans le sens où il s'agit d'un modèle flexible et visant à être interprété suivant l'individualité des contextes municipaux. Il s'agit là d'un des apprentissages importants repris dans plusieurs témoignages. Mais il importe de souligner un deuxième niveau de retombées qui consiste en la création de liens nouveaux entre les municipalités. On voit alors prendre forme de nouveaux lieux, notamment des centres, et une réflexion sur l'idée d'échelles variables à partir desquelles il s'agit d'entretenir des liens de collaboration. Au moment de notre visite, la participation de personnes immigrantes demeurait modeste dans les structures de gouvernance, bien qu'on ait recensé quelques influences. Ceci peut s'expliquer autant en partie par des raisons démographiques que par des raisons idéologiques (une tension entre une vision plus strictement économique et utilitaire de l'immigration et une vision d'économie sociale du développement local). La volonté de promouvoir l'accueil dans une perspective collectiviste est toutefois porteuse d'ouverture. Ainsi, on peut affirmer que la vision de départ sous-tendant le développement de l'échelle d'i-préparation a porté ses fruits. Outil à la fois simple à utiliser (avoir ou ne pas avoir tel ou tel élément en place localement) et complet dans l'appréciation que ce qui est nécessaire à l'accueil (par exemple, au-delà de l'emploi, le logement, le transport, les écoles, etc.), il offrait aussi un prisme à partir duquel il devenait possible de réfléchir à l'immigration francophone en milieu rural. Le climat de concertation qui a suivi est tributaire de la vision de départ et du contexte politique du

moment. Les développements qui ont fait suite ont aussi été influencés par les politiques étatiques plus récentes, dans lesquelles l'immigration suit une logique plus économique et où l'immigrant prend de nouveaux visages – travailleur saisonnier, entrepreneur ethnique, et autres. Dans le cadre du Nouveau-Brunswick, les municipalités ont joué un rôle prépondérant dans le dossier de l'immigration. L'enquête a révélé que dans les communautés étudiées, la gouvernance en matière d'immigration demeurerait étroitement liée aux enjeux de développement économique régional et à la repopulation de la province. Que veut dire le terme innovation sans une perspective d'économie sociale⁴ : l'innovation par rapport à quoi? Le travail de Diversis et l'échelle d'i-préparation mis à la disposition des municipalités, en incitant les acteurs locaux à réfléchir à leurs pratiques et à revoir les façons d'aborder l'immigration, est un exemple qui illustre que le développement de savoirs qui suscitent l'engagement requiert aussi un travail sur les représentations sociales.

***Diane Farmer** est professeur agrégé au Département Humanities, Social Sciences and Social Justice Education à OISE de l'Université de Toronto. Elle est sociologue et spécialiste des domaines de l'éducation, l'enfance et la jeunesse et de l'étude des francophonies minoritaires au Canada. Ses recherches portent sur la socialisation, en lien avec les contextes de mobilité et de migration au sein de l'espace francophone. Elle s'intéresse aux représentations sociales et, notamment, au regard que posent les jeunes sur l'éducation, d'abord, et sur leur propre individualité, plus largement. Elle détient un doctorat de l'Université de Toulouse Le Mirail.*

***Nathalie Bélanger** est professeure titulaire à la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa. Elle dirige la Chaire universitaire de recherche en éducation et francophonie depuis 2005. Elle a obtenu son doctorat à l'Université René Descartes-Paris V en 1997 et a obtenu un premier poste de professeur à OISE/University of Toronto en 1998 où elle exerça jusqu'en 2005. Elle est spécialisée en sociologie de l'éducation, et ses champs de recherche portent sur l'éducation en langue française en situation minoritaire en Ontario et ailleurs au Canada, les études sur les minorités, les processus d'inclusion et d'exclusion et l'enfance. Le thème de la diversité dans nos sociétés traverse l'ensemble de ses travaux. Elle enseigne à tous les cycles universitaires, autant à la formation à l'enseignement qu'à la maîtrise et au doctorat.*

*PDG de Diversis Inc., **Lori-Ann Cyr** s'intéresse à l'immigration et en particulier aux aspects liés à l'intégration des nouveaux arrivants au Canada. Elle a donné des conférences dans ce domaine, assisté des organisations dans la gestion de la diversité, élaboré et donné plusieurs formations interculturelles et réalisé de nombreuses études pour les gouvernements. Elle détient un Baccalauréat en éducation et une Maîtrise en enseignement du français de l'Université du Maine. Elle siège à différents comités au sein de sa communauté, notamment à titre de présidente du Conseil Économique du Nouveau-Brunswick (CÉNB).*

⁴ Marie Bouchard, dans le cadre d'une présentation lors d'un séminaire de l'ARUC (août 2012), insistait sur l'idée de circonscrire ce que l'on entend par innovation.

*Elles tenent à souligner l'apport de **Berthe Kayitesi**, assistante de recherche, qui participa à la collecte et à l'analyse de données.*

Bibliographie

Belkhodja, Chedly. 2011 *D'Ici et d'Ailleurs. Regards croisés sur l'immigration*. Moncton: Perce-Neige.

Belkhodja, Chedly et Christophe Traisnel. 2011. *Ce que la recherche nous dit*. Rapport présenté au Symposium de la recherche sur les langues officielles. Ottawa.

Berger et Luckmann. 1986. *La construction sociale de la réalité*. Paris. Klincksieck.

Cardinal, Linda. 2011. *L'innovation dans la gouvernance communautaire : conceptualisation, grille d'analyse et mobilisation des savoirs*. Ottawa : Alliance de recherche sur les savoirs de la gouvernance communautaire.

Cardinal, Linda et Marie-Ève Hudon. 2001. *La gouvernance des minorités de langue officielle au Canada*. Une étude préliminaire, Ottawa : Commissariat aux langues officielles 84 pages.

Cefai, Daniel. 1996. « La construction des problèmes publics » *Réseaux* 75 : 43-66.

Forgues, Éric. 2007. *Du conflit au compromis linguistique. L'État et le développement des communautés francophones en situation minoritaire*, Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. 156 p.

Farmer, Diane et Emanuel da Silva. 2012. « Vitalité des milieu, vitalité des parcours. Réflexions sur l'évolution de la recherche sur l'immigration francophone en milieu minoritaire » Toronto: Centre de recherches en éducation franco-ontarienne, OISE, Université de Toronto, 43 p.

Gallant, Nicole. 2010-2011. « Les communautés francophones en milieu minoritaire et les immigrants: entre ouverture et inclusion », *Revue du Nouvel Ontario* 35-36 : 69-105.

Gallant, Nicole (dir.) 2010. *Cahier de la recherche actuelle sur l'immigration francophone au Canada. En collaboration avec Patrimoine canadien, CIC, la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, Metropolis et la Fédération des communautés francophones et acadienne*, Ottawa, 71 p.

Gallant, Nicole. 2008a. Bibliographie annotée. *L'immigration francophone au Canada atlantique*. INRS, novembre, 51 p.

Gallant, Nicole. 2008b. « De l'ouverture à l'inclusion : Immigration et identité en milieu francophone minoritaire », *Thèmes canadiens*, printemps : 43-46.

Gallant, Nicole. 2008c. « Représentations de la francophonie locale chez les jeunes : comparaison de l'Acadie et de la Fransaskoisie » *Canadian Online Journal of Social Research* 1(1) : 79-102.

Gallant, Nicole et Chedly Belkhodja. 2005. « Production d'un discours sur l'immigration et la diversité par les organismes francophones et acadiens au Canada », *Études ethniques canadiennes/Canadian Ethnic Studies*, vol 37, no. 3, pp. 35-58.

Giddens, Anthony. 1987. *La constitution de la société*. Paris. PUF.

Goldenberg, Mark. 2004. *L'innovation sociale au Canada. Comment le secteur à but non lucratif sert les canadiens... et comment il peut mieux les servir*. Ottawa : Réseaux canadiens de recherches en politiques publiques
<http://www.cprn.org/doc.cfm?doc=1128&l=fr> consulté le 20 août 2012.

Hébert, Yvonne et Richard Wanner. 2010. « L'immigration de langue française à Calgary ». *Cahier de la recherche actuelle sur l'immigration francophone au Canada* Patrimoine canadien – Metropolis : 30-34.

Houle, René et Jean-Pierre Corbeil. 2010. *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991 à 2006)*. Statistique Canada. N° 89-641-X au catalogue.

Juteau, Danielle. 1999. *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

Kasparian, Sylvia. 2008. « Pour un modèle nouveau d'accueil et d'intégration des immigrants francophones en milieu minoritaire : Le Centre d'accueil et d'intégration des immigrants du Moncton Métropolitain », *Thèmes canadiens*, printemps, p. 104-108. Centre Metropolis Atlantique.

Lascombes, Pierre et Patrick Le Galès. (dir.). 2004. *Gouverner par les instruments*. Paris : Sciences Po Les Presses

Levin, Ben. 2008. « Réflexions sur la mobilisation du savoir ». Communication présentée à un colloque sur invitation par le Conseil canadien sur l'apprentissage et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada tenu du 15 au 18 mai, 28 p.

Magassa, Moussa. 2008. « Capacité de recrutement et d'accueil des immigrants dans les communautés francophones en situation minoritaire », *Thèmes canadiens*, printemps, p. 113-116. Centre Metropolis Atlantique.

Mulatris, Paulin. 2010. « Disqualification professionnelle et expériences temporelles : enquête auprès des immigrants francophones africains installés en Alberta », *British Journal of Canadian Studies* 23:1, p. 73-86.

Mulatris, Paulin (dir.). 2009. *L'intégration des immigrants francophones dans l'Ouest du Canada : actes du colloque*. Edmonton: Institut pour le patrimoine de la francophonie de l'Ouest canadien.

Mulgan, Goeff. 2007. *Social innovation. What is it? What it matters and how it can be accelerated?* London: Oxford School Business, Skoll Center, The Young Foundation
http://www.youngfoundation.org/files/images/03_07_What_it_is_SAID_.pdf
consulté le 23 juillet 2012.

Normand, Martin. 2011. *L'innovation dans la gouvernance communautaire*. Ottawa : Alliance de recherche sur les savoirs de la gouvernance communautaire, 15 pages

Paquet, Martin. 2008. « L'immigration francophone en Nouvelle-Écosse », *Thèmes canadiens*, printemps, p. 99-103. Centre Metropolis Atlantique.

Roy, Jean-Olivier. 2008a. « L'immigration rurale en milieu francophone minoritaire : Brooks, Alberta », *Série de documents de recherche*, 10, Centre Metropolis Atlantique, 42 p.

Roy, Jean-Olivier. 2008b. « L'immigration rurale en milieu francophone minoritaire : Clare, Nouvelle-Écosse », *Série de documents de recherche*, 11, Centre Metropolis Atlantique, 43 p.

Roy, Jean-Olivier. 2008c. « L'immigration rurale en milieu francophone minoritaire : Gravelbourg, Saskatchewan », *Série de documents de recherche*, 12, 29 p.

Vatz Laaroussi, Michèle. 2008. « L'immigration dans les régions du Québec et dans les communautés francophones hors Québec : Une volonté partagée, des contextes différents, des défis communs, des pistes à transférer », *Thèmes canadiens*, printemps, p. 33-37. Centre Metropolis Atlantique.

Vatz Laaroussi, Michèle, Nicole Gallant et Estelle Bernier. 2011. « Capital d'attraction et de rétention des immigrants dans les collectivités locales : vers un modèle théorique ». *Capsule de recherche : Collectivités d'accueil*. Centre Metropolis du Québec.

Annexe 1

Résumé de l'échelle d'i-préparation

L'échelle d'i-préparation^{MC} pour communautés est un outil pratique qui permet de situer les communautés quant à leur capacité à accueillir, à retenir et à intégrer des personnes immigrantes basée sur une approche de type communautaire et participatif.

i-préparation^{MC} pour communautés

Les deux principaux objectifs de l'outil de mesure d'i-préparation^{MC} pour communautés sont de permettre :

1. aux décideurs et planificateurs d'apprécier les capacités d'une communauté à accueillir et à intégrer des personnes immigrantes sur la base d'une approche de type communautaire et participatif;
2. et aux communautés, elles-mêmes, de prendre connaissance et d'apprécier le niveau de développement de leurs capacités d'accueil et d'intégration et d'identifier éventuellement les écarts à combler afin d'améliorer leur performance sur ce plan.

L'outil de mesure privilégié est l'échelle d'i-préparation^{MC} pour communautés. Cette échelle comporte vingt-huit différents indicateurs couvrant cinq différentes dimensions jugées importantes afin de qualifier la capacité d'accueil et d'intégration de personnes immigrantes dans une approche de type communautaire et participatif. Ces cinq dimensions ont trait 1) aux conditions économiques, 2) au degré de représentation et de participation des personnes immigrantes au sein des gouvernements, 3) aux connaissances, aptitudes et compétences réunies⁵ chez les personnes immigrantes qui favorisent leur établissement et leur intégration dans la communauté sont les suivantes, 4) aux caractéristiques de l'organisation sociale, comme les réseaux, dans un contexte où cohabitent la communauté d'accueil et les personnes immigrantes⁶ et 5) aux infrastructures physiques permettant aux personnes immigrantes de s'établir et de répondre à leurs besoins de base. Une série de 28 indicateurs a été choisie afin de qualifier ces cinq dimensions. Compte tenu de la nature des informations qu'il était possible de collecter lors d'entretiens avec des informateurs clés de la région et lors de la recherche statistique, le choix a été fait d'utiliser une échelle de mesure de type nominale (absence = 0; présence = +1) afin de qualifier chaque indicateur.

Diversis Inc. est une entreprise privée spécialisée en gestions de la diversité culturelle et de l'immigration. Elle offre aux entreprises, aux organisations sans but lucratif, aux agences gouvernementales et aux communautés, les outils nécessaires pour qu'elles

⁵ OCDE, 1998, Human Capital Investment: An International Comparison, Paris, Organisation de Coopération et de Développement Économiques.

⁶ Putnam, R., 1995, "Bowling Alone: America's Declining Social Capital and Public Life", *American Prospect*, vol. 4, n° 13, p.27-40. (<http://www.prospect.org/print/V4/13/putnam-r.html>).

développent leur plein potentiel à travers la diversité culturelle et l'immigration. L'équipe Diversis comprend des expertises reconnues en matière d'animation, d'analyse, de planification, de formation et de gestion de la diversité culturelle. Elle s'appuie également sur un réseau d'experts en la matière, lui permettant ainsi de créer une solution sur mesure conçue pour répondre spécifiquement aux besoins de ses clients. Diversis travaille dans les deux langues officielles du Canada et dans plusieurs autres langues et offre ses services à des clients partout dans le monde à partir du Nouveau-Brunswick au Canada.